

Zeitschrift: Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger
Herausgeber: Organisation des Suisses de l'étranger
Band: 45 (2018)
Heft: 1

Rubrik: Impressum

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 25.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Conseil OSE

J'ai entendu que dans certains cantons les Suisses de l'étranger peuvent voter par internet. Quels sont ces cantons?

Les cantons suivants permettent à leurs citoyens de l'étranger de voter par internet : Argovie, Bâle-Ville, Berne, Fribourg, Genève, Lucerne, Neuchâtel et Saint-Gall. D'autres cantons, comme Vaud et Thurgovie, planifient de permettre à leurs concitoyens expatriés de voter par voie électronique dans le courant de l'année 2018.

L'introduction du vote électronique relève de la compétence des cantons qui sont seuls à décider s'ils souhaitent offrir ce canal de vote supplémentaire à leurs citoyens. C'est ce qui explique qu'à l'heure actuelle, tous les cantons n'offrent pas cette possibilité aux Suisses de l'étranger.

L'Organisation des Suisses de l'étranger s'engage en vue de l'introduction du vote électronique pour tous les Suisses de l'étranger, quel que soit leur canton de vote.

Pour plus d'informations, veuillez consulter le factsheet sur le vote électronique publié par l'Organisation des Suisses de l'étranger:
<http://aso.ch/fr/politique/themes-politiques>

Le service juridique de l'OSE fournit des renseignements généraux sur le droit suisse dans les domaines qui touchent spécifiquement les Suisses de l'étranger. Il ne donne pas de renseignement sur le droit étranger et n'intervient pas dans des contentieux opposant des parties privées.

Service des jeunes de l'OSE:

découvre la Suisse avec d'autres jeunes Suisses de l'étranger et noue de nouveaux contacts

Les camps d'hiver sont déjà terminés. Cette année, 50 jeunes Suisses de l'étranger ont pu profiter une nouvelle fois de l'excellente météo hivernale dans les montagnes suisses en skiant sur les pistes! Ce sont désormais les camps d'été qui sont prévus. Les équipes responsables sont en pleine phase de planification et préparent un superbe programme pour les participants.

Le Service des jeunes prépare les offres d'été suivantes:

Camps de jeunes

- Camp de sport et de loisirs à Saas-Grund (VS): 14.7. – 27.7.2018
- Camp de sport et de loisirs à Wyssachen (BE): 28.7. – 10.8.2018
- Camp en extérieur (départ du Valais): 28.7. – 10.8.2018
- Camp de sport et de loisirs à Fiesch (VS): 11.8. – 24.8.2018
- Swiss Challenge, dans toute la Suisse: 14.7. – 27.7.2018



Cours de langue

Les camps sont une occasion idéale de se familiariser avec ses propres racines et de découvrir la Suisse. Cela passe aussi par la découverte d'une nouvelle langue, ce que proposent nos programmes linguistiques. Nos cours de langue (allemand et français) apprennent aux participants l'une des quatre langues nationales; l'objectif est de parvenir à communiquer ou d'approfondir ses connaissances. Le Service des jeunes propose les cours suivants:

- Cours d'allemand, Zurich: 9.7. – 20.7.2018
- Cours de français, Fribourg: 9.7. – 20.7.2018
- Cours d'allemand, Bâle: 23.7. – 3.8.2018
- Cours d'allemand, Brigue: 6.8. – 17.8.2018

Informations et inscription:

www.aso.ch ou www.swisscommunity.org.

IMPRESSUM:
La «Revue Suisse», qui est destinée aux Suisses de l'étranger, paraît pour la 44^e année en allemand, français, anglais et espagnol, en 14 éditions régionales, avec un tirage total de 425 000 exemplaires, dont 218 287 électroniques. Les nouvelles régionales paraissent quatre fois par

an. La responsabilité pour le contenu des annonces et annexes publicitaires incombe aux seuls annonceurs. Ces contenus ne reflètent pas obligatoirement l'opinion ni de la rédaction ni de l'éditrice.

DIRECTION ÉDITORIALE: Marko Lehtinen (LEH), rédacteur en chef; Stéphane

Herzog (SH); Marc Lettau (MUL); Jürg Müller (JM); Simone Flubacher (SF), responsable des «news.admin.ch», Relations avec les Suisses de l'étranger, DFAE, 3003 Berne, Suisse.
TRADUCTION: CLS Communication AG
DESIGN: Joseph Haas, Zurich
IMPRESSION: Vogt-Schild Druck AG, 4552 Dierendingen.

ADRESSE POSTALE: Éditeur/rédaction/publicité: Organisation des Suisses de l'étranger, Alpenstrasse 26, 3006 Berne, tél. +41313566110, fax +41313566101, PC 30-6768-9.
E-mail: revue@aso.ch

CLÔTURE DE RÉDACTION DE CETTE ÉDITION: 1.12.2017

Tous les Suisses de l'étranger enregistrés auprès d'une représentation suisse reçoivent la revue gratuitement. Les personnes n'ayant pas la nationalité suisse peuvent s'abonner (prix pour un abonnement annuel: Suisse, CHF 30.–/étranger, CHF 50.–). La revue sera expédiée aux abonnés directement de Berne. www.revue.ch

CHANGEMENT D'ADRESSE: prière de communiquer votre nouvelle adresse à votre ambassade ou à votre consulat; n'écrivez pas à Berne.

